

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2011/54

Objet : Décision modificative n°2011-3

L'an deux mille onze, le 21 décembre, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 21 décembre 2011

Date de convocation :
Le 15 novembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 12
Vote(s) pour 12
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mme Valérie Poli-Rossi

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

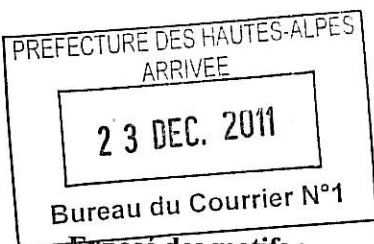
Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL** (Président), **M. Jean-Pierre GANDOIS** (Vice Président), **M. Bernard ALLARD LATOUR** (Vice Président), **M. Marc AUDIER** (Suppléant de Mme Chantal EYMEUD), **M. Marc ZANETTO** (rapporteur du budget), **M. Michel BAUDRY** (suppléant de M. Jean BERNARD), **Mme Valérie POLI-ROSSI** (conseillère syndicale) ; **M. Daniel BOSQUET** (suppléant de Mme Valérie GRENARD), **M. Jean Claude FERMIER** (secrétaire du Smadesep), **M. Claude VINCENT** (conseiller syndical), **M. Joël BONNAFOUX** (Conseiller Syndical) **M. Claude FEUTRIER** (conseiller syndical suppléant de M. GRAGLIA)

Etaient représentés :

Mme Catherine SAUMONT donne pouvoir à M. Bernard ALLARD LATOUR
Mme Chantal EYMEUD par M. Marc AUDIER ;
Mme Valérie GRENARD par M. Daniel BOSQUET ;
M. Christian GRAGLIA par M. Claude FEUTRIER ;

Etaient invités : M. Frédéric MAZZIA (représentant M. CATELAIN du Syndicat des professionnels de Serre-Ponçon), M. Patrice CEA (service tourisme CG 05), M. Bernard ADAM (comité départemental de voile 05), Mme Brigitte FOURRETS (Comité de promotion de Serre-Ponçon), M. Michel MAGALLON (Serre-Ponçon cote 780), M. alain ZURBACH (EDF), M. Jean Louis MICHEL (Communauté de communes Ubaye Serre-Ponçon). Mme Laurence CRISCUOLO (Communauté de communes de l'Embrunais)

Etaient excusés : M. Marcel CANNAT (conseiller syndical), M. Alain FARDELLA (conseiller syndical), M. Joël GIRAUD (député), M. Jean Marie BERNARD (conseiller syndical), Mme Monique ESTACHY (conseiller syndical), M. Pascal VENTRE (CG 04 service développement économique) M. Roger MASSE (Maire de la Bréole), M. Gilbert TAVAN (fédération des irrigants 05)



Exposé des motifs :

Le Président donne la parole à M. Marc Zanetto Rapporteur du budget qui indique que, suite aux dernières évaluations effectuées par ses services, il est indispensable de majorer la ligne 668 « charges financières » d'un montant de 650,00 € afin d'honorer les intérêts d'emprunt de la ligne de trésorerie soldée début décembre. Ces 650,00 € seront prélevés au compte 658 « charges diverses de gestion courante » excédentaire du fait de la réduction du nombre d'analyses d'eau de baignade durant l'été 2011.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- Le Code général des collectivités territoriales ;

